



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2018-40**

AVIS est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le lundi 20 août dernier, a adopté le premier projet de règlement **2018-40**, amendant le plan d'urbanisme adopté en vertu du règlement 2014-13 en modifiant les limites de deux aires d'affectation Ha situées dans le secteur de la rue Courchesne et amendant également, à des fins de concordance, le règlement de zonage 2014-14 en agrandissant la zone 781-Ha à même une partie de la zone 764-Ha voisine et en modifiant certaines normes d'implantation applicables et classes d'usage autorisées dans cette dernière zone.


La zone 764-Ha comprend une partie des rues Courchesne et Cadotte. La zone 781-Ha comprend une partie des rues Duchesne, Marcoux et Massicotte.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le **mardi 4 septembre 2018, à compter de 20 h**, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement, ainsi que les plans s'y rattachant, sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 22 août 2018.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière